

La Floride, nouvelle terre d'accueil des entreprises françaises ?

Par [Fabien Piliu](#) | 21/02/2017, 16:27 | 602 mots



La plupart des secteurs industriels où les Français excellent sont présents en Floride, en particulier l'aéronautique et le spatial, ainsi que le secteur bancaire et le luxe. (Photo: à Titusville, en Floride, lors du lancement de la navette spatiale Discovery depuis Cape Canaveral, le 30 mai 2008) (Crédits : Reuters)

Infos article et titre-chapeau

La compétition en matière d'attractivité est mondiale. L'Etat de Floride est en lice pour attirer des entreprises françaises, espérant concurrencer New York et la Californie.

Infos article et titre-chapeau

La Floride, son soleil, ses plages de sable blanc, ses fêtes sans fin de Miami à Panama City, et son... attractivité.

"L'Etat de Floride ne peut se résumer aux parcs d'attractions, aux champs d'oranges et aux parties de pêche au marlin. C'est aussi un sérieux concurrent pour les Etats de New-York et de Californie qui ont un énorme pouvoir d'attraction. Entre le premier qui aime les sièges sociaux et le second, qui est la destination privilégiée des start-up du monde entier, la Floride a une sérieuse carte à jouer", explique Christelle Maffre, la directrice d'Enterprise Florida, l'organisme public-privé chargé du développement - exportations et attractivité - du "sunshine state" qui tente d'attirer les entreprises du monde entier, et notamment françaises en leur proposant des services et des conseils gratuits pour faciliter leur installation.

Au moins 400 entreprises françaises sont présentes

A l'heure actuelle, 400 entreprises françaises sont d'ores et déjà implantées en Floride, devenu en 2015, avec 19,8 millions d'habitants, le troisième état le plus peuplé des Etats-Unis. "Ce nombre progresse année après année", constate Christelle Maffre. Elles emploient plus de 15.000 personnes. La plupart des secteurs industriels sont présents, en particulier l'aéronautique et le spatial, ainsi que le secteur bancaire et le luxe. Le secteur des nouvelles technologies est également en pleine effervescence. Enterprise Florida milite pour que soit créé dans le sud de l'Etat un French Tech Hub, comme il en existe à San Francisco, Los Angeles et New York, pour fédérer les entrepreneurs et investisseurs de la French Tech en Floride.

A noter, le nombre d'entreprises est probablement sous-évalué puisque les activités de commerce et de restauration ne sont pas prises en compte dans ce recensement. Or, à Miami, Tampa et Fort Lauderdale, notamment, la communauté française est très présente dans les secteurs de la restauration et du

divertissement.

Outre un cadre de vie très appréciable, surtout sur les côtes, quels sont les principaux atouts de la Floride ? Pont naturel entre les continents américains, sa situation géographique est enviable. Les conditions fiscales locales sont également avantageuses. Ainsi, le taux de l'impôt sur les sociétés n'est que de 5,5% en Floride. Au niveau fédéral, il s'élève à 35%. En outre, les 50.000 premiers dollars de bénéfices ne sont pas imposables. Quant à celui de l'impôt sur le revenu, toujours au niveau de l'Etat de Floride, et non au niveau fédéral, il est... nul.

Des coûts moindres

Compte tenu des niveaux de salaires, bien moindres qu'à New York ou à Palo Alto dans la Silicon Valley, le niveau du coût du travail est également un avantage que la Floride peut mettre en avant. Même chose pour les frais d'installation. A Miami, le mètre carré se négocie en moyenne 6.300 dollars (5.980 euros). C'est bien moins que dans Big Apple où le mètre carré atteint en moyenne 15.349 dollars, soit 14.569 euros. "Après la crise de 2008, au cours de laquelle les prix de l'immobilier ont lourdement chuté à New York, le marché s'est ressaisi à une vitesse surprenante car Big Apple reste une valeur sûre pour les investisseurs. C'est la raison pour laquelle les prix y sont si élevés", explique Aurélien Millécamps, agent immobilier chez Douglas Elliman

Est-il facile de s'implanter aux Etats-Unis et en Floride en particulier ?

"A partir du moment où une entreprise est accompagnée d'un avocat et d'un fiscaliste, les procédures sont assez simples et rapides à mettre en œuvre", explique Christelle Maffre.